Vademecum Mobilité 2027-2028

pour les étudiants en science politique, en histoire
et en double licence science politique/histoire

La mobilité d'études est **une grande opportunité**, car elle vous permet de :

- Etudier à l'étranger sans payer des frais d'inscription ailleurs
- Valider votre diplôme à P8 tout en étudiant à l'étranger
- Maximiser vos chances académiques et professionnelles
- Vivre des moments inoubliables

Nous vous présentons par la suite les principaux étapes d'un projet de mobilité, de sa préparation jusqu'à sa fin. Consultez également les ressources du SERCI https://www.univ-paris8.fr/-Relations-internationales- ainsi que la présentation du SERCI pour le département (document utilisé lors de la session d'information le 28/9/2026).

1) Sélection de la destination :

Choisissez un programme et/ou une destination en consultant la carte interactive de mobilité de notre université : https://paris8.moveonfr.com/publisher/1/fra

Consultez les sites internet des établissements
(regarder l'offre de formation + prérequis linguistiques)

SI VOUS VOULEZ MAXIMISER VOS CHANCES DE PARTIR, IL FAUT RENSEIGNER TROIS DESTINATIONS SUR VOTRE FORMULAIRE DE CANDIDATURE.

Pour cela il faut toujours faire attention **à ne pas renseigner uniquement des destinations très demandées**, car cela peut bloquer votre projet. Voir le tableau ci-dessous pour avoir une idée de la demande sur des destinations fréquemment choisies. Vous trouvez également en annexe de ce document une liste complète des destinations du programme ERASMUS avec une indication de leur popularité (Rouge pour des destinations très compétitives, jaune moyennement compétitif et vert, accessible car peu de candidatures ou beaucoup de places).

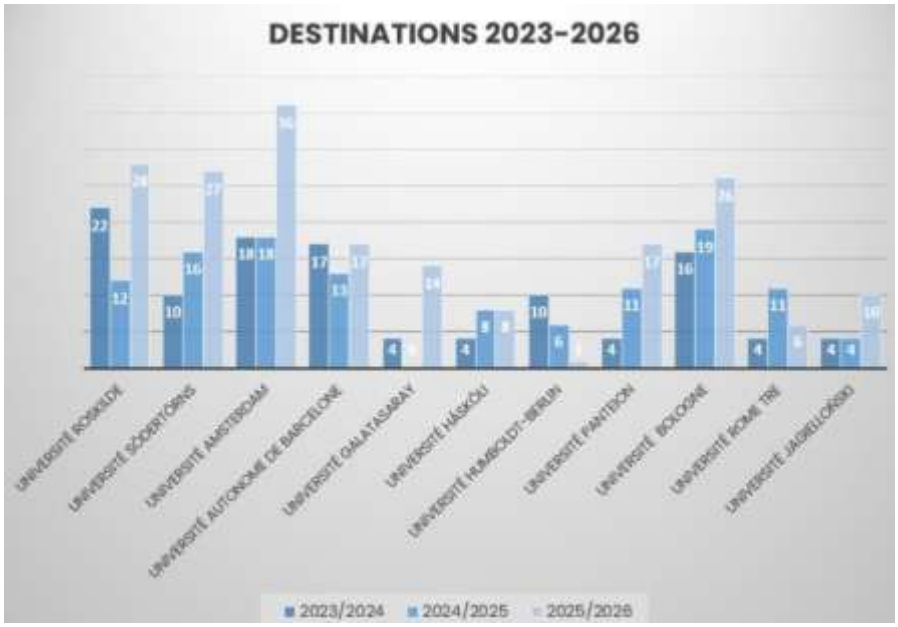

2) Sélection des cours

Dans votre formulaire de candidature (lettre de motivation type) il faut établir une première liste des cours que vous souhaitez prendre pendant votre mobilité. Il faut chercher en priorité les cours au sein de la formation avec laquelle notre université a signé un accord (à l'exception des programmes MICEFA et bilatéraux, où les accords sont souvent signés à l'échelle de l'université entière). Pour le programme ERASMUS, vous trouvez les formations indiquées dans le tableau en annexe.
Astuce : une façon rapide de trouver les cours ouverts aux étudiant.e.s ERASMUS est de taper dans votre moteur de recherche le nom de l'université et « incoming students ».
Attention : en science politique et histoire il faut choisir quatre à cinq cours SANS PRENDRE EN COMPTE LE NOMBRE D'ECTS par semestre. Si vous étudiez dans une langue étrangère, vous n'avez pas besoin d'inclure un cours de langue dans cette liste.

En DOUBLE LICENCE histoire et science politique la mobilité est limitée à un semestre. Il faut choisir 3 cours d'histoire portant sur 2-3 périodes historiques différentes (ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine) et deux cours liés à la science politique.

En HISTOIRE (durée 1-2 semestres) il convient, dans la mesure du possible, d'inclure des cours portant sur des périodes historiques différentes.

En SCIENCE POLITIQUE (durée 1-2 semestres) vous avez une importante marge pour vos choix tant que vous gardez à l'esprit leur lien avec l'objet politique.

Ce formulaire doit **IMPERATIVEMENT** être signé électroniquement par le responsable de mobilité de votre département. En double licence, les deux responsables (Adrian Robu et Clemens Zobel) doivent signer.

3) Procédures de candidature selon trois différents programmes :

A) Le programme ERASMUS + (UE + Turquie+ Islande)
B) Les accords bilatéraux
Amérique latine + Asie (Japon, Corée du Sud) + Moyen Orient (Liban)
C) Le programme MICEFA (certification d'anglais requis)
Mobilités aux Etats-Unis d'Amérique + Canada (partie anglophone)
D) Le programme CUPA
Deux universités aux Etats Unis

A) Le programme Erasmus+

-Durée du séjour : entre 2 et 12 mois.

-Accédez au formulaire sur la plateforme de candidature en ligne via le site de l'Université
-Formulez jusqu'à 3 vœux de destination
-Joignez TOUTES les pièces justificatives demandées à fournir selon le format requis (*jpg ou pdf*)

- copie de la carte d'identité ou du passeport *(en cours de validité)*
- une photo d'identité
- copie du dernier relevé de notes de Paris 8
- un C.V.
- test de langue *(si applicable)*
- la lettre de motivation type.

Erasmus. Date limite : 28/02/2027 (à confirmer)

Candidatures de mobilité pour le deuxième semestre 2026/2027 en fonction des disponibilités (Erasmus et bilatéraux) en juin 2027.

B) Les accords bilatéraux

Amériques, Asie, Moyen Orient
-Accédez au formulaire sur la plateforme de candidature en ligne via le site de l'Université
-Formulez jusqu'à 3 vœux de destination

Pièces du dossier :

1. copie de la carte d'identité ou du passeport *(en cours de validité)*
2. une photo d'identité
3. contrat d'études
4. relevé de notes
5. lettre de motivation

DATE LIMITE DE DEPÔT : 30/11/2026 (à confirmer)

C) Le programme MICEFA

Comment candidater ?
- être inscrit à l'Université Paris 8
- avoir validé sa 1re année de Licence
- avoir obtenu un minimum **80/120 au** TOEFL (test payant, valable deux ans, environ 150 euros non remboursés si vous êtes recalés) – ATTENTION : il faut s'inscrire MAINTENANT dans un centre de test pour passer l'examen AVANT début décembre.
- Téléchargez le dossier de candidature sur le site de la MICEFA
- Imprimez-le et remplissez-le (inscription payante autour de 300 euros qui vous sont remboursés si vous ne partez pas).
- Remplissez le dossier de candidature de Paris 8 EN LIGNE

DATE LIMITE DE DEPÔT : 30/11/2026 (à confirmer)

D) Le programme CUPA

3 bourses d'études semestrielles à Bard College et Baylor University :
Bard College : être inscrit en licence ou Master
minimum TOEFL 100/IELTS 7
Baylor University : être titulaire d'une licence et inscrit en Master
minimum TOEFL 80/IELTS 6,5

1 bourse de stage au Bard Globalization and International Affairs (BGIA)
Ex. de placements de stages proposés par le BGIA : American Civil Liberties Union, UNICEF, Amnesty International, Human Rights Watch, NYC Mayor's Office, etc.

Informations détaillées sur https://www.univ-paris8.fr/-CUPA-Offres-de-mobilites-aux-Etats-Unis-

DATE LIMITE DE DEPÔT : 30/11/2026 (à confirmer)

4) Demande d'aide financière à la mobilité
- Soumettez en même temps que votre candidature – en ligne –votre demande d'aide financière (Bourse Erasmus+, AMI, AMIE)

- **Allocation Erasmus +**

De 350 à 250 par mois à l'étranger (en fonction du pays de destination) (dépend du montant du budget attribué par l'Europe et du nombre d'étudiants)
De 3 à 12 mois. Cette bourse vous est attribuée d'office.

- **Aide à la Mobilité Internationale (AMI) du MENESR**

Etudiant-e-s boursier-e-s (de l'échelon 0 à 7)
400 euros par mois à l'étranger, de 2 à 9 mois

5) Après le dépôt de votre candidature en ligne au SERCI (Service des Relations et de la Coopération Internationales)

A) Sélection des candidatures :

Trois cas se présentent :

1) Vous êtes en concurrence pour votre premier choix avec d'autres candidat.e.s. Une commission de sélection convoquée par le SERCI classera les candidatures. En cas de non retenue de votre candidature pour le premier choix, les responsables du SERCI essayeront de vous faire partir sur vos choix 2 et 3, toujours en fonction des places disponibles.

2) Il y a suffisamment des places pour votre premier choix. Votre candidature est retenue à condition que votre dossier est complet et la lettre de motivation avec la liste de cours signée par le référent de mobilité de votre département.

3) Vous avez déposé une candidature dans les programmes hors Europe. Après vérification, votre dossier sera alors transmis aux universités partenaires qui sélectionneront les dossiers.

Dans tous les cas vous serez **informé.e.s par mail** du résultat par les responsables du SERCI.

B) Après votre nomination

ATTENTION : Il y a une DIVISION DE TRAVAIL entre les référents de mobilité des départements et les responsables du SERCI. **Les référents de mobilité sont uniquement chargés de la validation pédagogique de votre candidature et de votre LA.**
Les responsables du SERCI s'occupent intégralement de la gestion administrative de votre mobilité, de la phase candidature jusqu'à la fin de la mobilité.

Après avoir accepté votre nomination pour l'université partenaire, vous allez refaire votre liste de cours dans le cadre de votre **contrat d'études ou *learning agreement* (LA)**. Cette fois-ci vous ajoutez également la liste des cours que vous allez valider grâce à votre mobilité d'études (vérifiez les cours à P8 dans les brochures de votre formation). Attention : en HISTOIRE le mémoire de Licence 3 n'est pas validé par votre séjour.

Dans la plupart des cas, on vous demandera de renseigner votre LA sur une plateforme qui s'appelle MoveOn. Les référents de mobilité signeront électroniquement votre LA, et la même chose sera faite par le réfèrent de l'université d'accueil.

Avant votre départ : n'oubliez pas de vous inscrire administrativement à Paris 8.

Envoyez un mail au secrétariat licence ou master indiquant votre année d'études, votre mineure ou parcours, et précisant que vous êtes en mobilité pour l'année ou pour le semestre. Aucune inscription pédagogique est nécessaire.

C) Arrivé.e sur place

Quand vous arrivez sur place, vous aurez la possibilité de MODIFIER votre contrat, toujours validé par la signature de l'enseignant référent.

La **prolongation du séjour d'un semestre** est éventuellement possible sous condition de l'approbation de l'université d'accueil, des RI P8 et du référent de mobilité de votre département.

D) Après la fin de votre séjour:

1. Envoyez une capture d'écran de relevé de notes au référent de votre département.

   IL NE FAUT PAS ATTENDRE LA TRANSMISSION OFFICIELLE DE VOTRE RELEVE.

2. Les référents établissent respectivement le tableau d'équivalences qui permet la réversion dans le cursus P8 et le transmettent au secrétariat de la formation.

3. Saisie sous PEGASE par le secrétariat.

4. N'OUBLIEZ PAS VOTRE DEMANDE DE DIPLÔME (pour L3 et M2).

AUTRES MOBILITES :

Partir en mobilité de stage (L3 ou Master)

Quels financements ?

Allocation ERASMUS+ (durée du séjour : entre 2 et 12 mois.

- **Aide à la mobilité internationale du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (AMI)**

Conditions à remplir pour tous les dispositifs d'aides à la mobilité

- Être régulièrement inscrit.e à l'Université Paris VIII Vincennes à Saint-Denis
- Effectuer un stage à l'étranger
- Stage validé administrativement et pédagogiquemen

Accédez à la plateforme de candidature en ligne sur le site RI de l'université.

Mobilité ERUA (European Reform University Alliance

Regroupement de 8 universités européennes

Informations sur https://erua-eui.eu/

- Mobilités courtes : une ou deux semaines en intensif ; en présentiel ou en virtuel ; ou en hybride
- Cours semestriels en ligne
- Séminaires itinérants (intensif en hybride)

- Ces enseignements permettent d'obtenir des ECTS, à condition d'être validés par le/la référent.e R.I.

Vous pouvez bénéficier d'une **aide à la mobilité** pour ce programme.

Contacts :

Référents de mobilité :

- Clemens Zobel (science politique), clemens.zobel@univ-paris8.fr
- Adrian Robu (histoire), adrian.robu@univ-paris8.fr

Responsables au SERCI

Une adresse mail commune outgoing@univ-paris8.fr

- Agathe Bioret-Chevalier (ERASMUS+) +33 1 49 40 72 12 - Bureau A2·205
- Ludovic Maillard (MICEFA, CUPA, bilatéraux) +33(0) 1 49 40 64 12 - Bureau A2 216
- Ity-Moise Fikiri Mulumeoderhwa (stage ERASMUS, financement de stages hors Europe) +33 1 49 40 71 29 - Bureau A2·216
- Irene Serra (ERUA) : irene.serra02@univ-paris8.fr, Bureau A3-308